

Procès-verbal assemblées générales annuelles 2019-20 et 2020-21 des membres le 11 septembre 2021

Introduction des membres : Chant et tambour de notre mère spirituelle Jacinthe Marchand.

Le Grand Chef Benoît Lavoie se présente, il parle de son cheminement avec N.M.A.G.B.S.L.I.M. nation Métisse du Soleil Levant.

Le Chef Roland Gionest ayant une vision de chaman (homme spirituel) se présente et se propose comme interprète dans la langue anglaise.

Ouverture de l'assemblée pour l'année fiscale 2019-2020 : 10:24 a.m.

1. Notre grand Chef Benoît Lavoie se présente et remercie tous ceux qui se sont présentés à l'assemblée. Il remercie le personnel de bureau ainsi que les bénévoles suivis de la présentation des chefs.
2. Remerciement du personnel de bureau et des bénévoles.
3. Benoît Lavoie propose Monique Joncas à titre de secrétaire de l'assemblée, accepté à l'unanimité.
4. Benoît Lavoie propose Jean-Pierre Langlais à titre de responsable de la sécurité, accepté à l'unanimité.
5. Lecture de l'ordre du jour lu par Benoît Lavoie Grand Chef, accepté à l'unanimité.
6. Dépôt des bilans financiers de l'année 2019-2020 et 2020-2021 avec la permission des membres réunis lus et expliqué par Andrée Morin, commis comptable et vérificatrice. États financiers acceptés à l'unanimité par les membres.
7. Nomination d'un vérificateur qui n'est pas un expert-comptable pour 2021-2022 Andrée Morin, accepté à l'unanimité.
8. Le 22 août 2021 à Odonak a été reconnu par les Warriors Abénakis le Grand Chef Benoît Lavoie comme étant le Grand Chef Warrior de la Nation Métisse W8bakis.
Note : Un Warrior est une personne qui défend les droits des Premières Nations. Et la Nation Métisse du Soleil Levant, la douzième Première Nation reconnue devant le feu sacré innu le 14 juillet 2016 dans la grande loge à Maliotenam. Et à Odonak le 8 août 2021, Benoît Lavoie a été reconnu Grand-Chef Warriors Métisse de la confédération W8banakis, et la 12^E Premières Nations par ceux-ci.
9.
 - a) Donat Delarosbil, abandonne sa cause de chasse en plaidant coupable dans son dossier en droit Autochtone. La pression devenue trop forte pour lui et sa famille, il s'est retiré du combat. La Nation Métisse le remercie lui et sa famille pour toutes leurs bonnes intentions. Un combat en droit Autochtone a besoin de personnes qui ont des nerfs d'acier, la pression exercée sur ces personnes par le tribunal est démesurée. La famille Delarosbils ont fait leurs possibles nous les remercions.
 - b) Injonction lois 106, dossier en suspend par manque de fond.
 - c) Comité " Au service de la Protection de l'Eau " suspendu pour manque de fond.

10. Dîner – Midi
11. 13h30 ouverture de l'assemblée 20-2021
12. }
 13. } 3-4 et 5 de l'AGA. 2019-2020, 2020-21 ont été discutés en avant-midi, et acceptés à
 14. } l'unanimité. Les membres en après-midi unanimement non pas demandé à les entendre
 à nouveau.
15. Mme Andrée Morin est acceptée unanimement comme vérificateur comptable pour 2021-22.
 Les États financiers ont été lus lors de la première assemblée et acceptés unanimement par les
 membres aux 2 assemblées.
16. Lettre à Sa Majesté la Reine, lue par le Grand Chef Benoît Lavoie en français et en anglais par
 M. Roland Gionet (voir ordre du jour).
17. Les tests d'ADN (salive) qui ont été faits par M. Réjean Martel et sous sa supervision entre
 2011 et 2015 sont concluants Autochtones. Le 29 janvier 2021, une requête déposée par la
 couronne demande au juge de demander un expert en ADN pour en témoigner lors du procès
 Parent, le juge a accédé à la requête. Un chercheur international ayant pignon sur rue en Suisse
 à accepter le mandat. Les candidats de Martel ont été reconduits pour de nouveaux tests ADN
 sous sa supervision. Ce qui nous a amené de nouveaux candidats membres de la Nation pour
 plus de 50 candidats. Plus de 10 matriarches amérindiennes dans la Baie des Chaleurs étant
 les mères incontestables de la Gaspésie ancienne qui comprenaient aussi l'Acadie. Nous avons
 même trouvé d'autres matriarches en Acadie et ailleurs au Canada.
- Le procès Parent est soudé de ses matriarches amérindiennes de plus de 20 mille ans, 35 mille
 ans et pour d'autres plus de 45 mille ans, incontestablement Amérindiennes reliées à la
 communauté ou vie M. Éric Parent. D'autre part, un nouveau test ADN de famille lie les 50
 candidats choisis au hasard entre eux et à ses Matriarches. Les tests ADN confirment une
 communauté historique toujours vivante dans un même lieu et même régions incontestablement
 apparentées entre eux par ADN de famille et Amérindiennes.
18. Monique Joncas, se présente pour un mandat de 4 ans au conseil des Chefs, acceptés à
 l'unanimité par les membres.
19. Le grand Chef Benoît Lavoie reste en place pour un autre mandat de 4 ans, voté à l'unanimité.
 Réal Sylvestre est réélu, voté à l'unanimité pour un autre mandat de 4 ans.
20. Monsieur Yves Michel de Port-Daniel est l'invité du conseil des chefs.
21. Mot de clôture et levé de l'assemblée générale et annuelle par le grand Chef Benoît Lavoie à
 15h00.

Monique Joncas